

Hypothécaire (emprunt) *(n.m.)*

■ SUICID. Mécanisme permettant d'emprunter la valeur de la maison dont on sera expulsé à la date où l'on pensait qu'elle vaudrait davantage que le jour où on l'a achetée. « *Tu me vends tes deux maisons hypothéquées ?* » (*Joueur de Monopoly anonyme*). ► **Subprime.**